



Mézières-sur-Couesnon

Mézières vous intéresse

La cérémonie du 11 Novembre

N° 34 - DÉCEMBRE 2018

Éditorial

Voici l'année 2018 qui se termine. Cette année a été riche en événements pour notre commune. Je souhaite revenir sur les principaux :

- **L'aménagement et la sécurisation du bourg sont maintenant terminés.** Nous récoltons aujourd'hui les bienfaits de ces aménagements : la vitesse réduite des voitures, les cheminements piétons, dans le bourg mais aussi jusqu'à la vallée du Couesnon.

- **La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) :** plusieurs axes de travail ont été abordés, en particulier notre intégration dans le SCOT (schéma de cohérence territoriale) de Rennes. Un document d'orientation vis-à-vis duquel notre PLU devra être compatible, mais aussi la définition des MNIE (milieux naturels d'intérêt écologique) très présents sur notre commune, en respectant une agriculture existante et indispensable pour notre territoire. Ce dossier doit se terminer fin 2019 et tous les conseillers municipaux y travaillent régulièrement.

- **Pour nos enfants,** en 2018, la municipalité a engagé les deux écoles de la commune dans un projet musical d'envergure : « L'orchestre à l'école », réunissant les enfants des classes de CE2. Ce dispositif leur permet d'apprendre un instrument durant les trois prochaines années de leur scolarisation. Parallèlement, les enfants des autres classes bénéficient d'un accompagnement musical par des professionnels de la musique. Vous pourrez bientôt venir les voir en musique lors des manifestations communales.

- **Les travaux de rénovation de la salle des fêtes sont commencés.** Ce chantier important financièrement apparaît nécessaire en termes de vitalité et d'accueil des manifestations et des fêtes familiales. À ce jour, nous avons des engagements de subvention à hauteur de 50 %.

Dans un souci d'égalité des habitants de LCC (Communauté de Commune de Liffré Cormier Communauté), la commune de Mézières a repris sous sa responsabilité la gestion et l'animation de l'ALSH du mercredi.

Lors de la création de la LCC la mutualisation entre nos communes était un des axes majeurs de travail. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de ce travail. Pour exemple, les illuminations de Noël ont été installées par les agents de Mézières-sur-Couesnon avec la nacelle de la commune de Liffré. De plus, de nombreuses consultations ont été réalisées par la LCC pour les communes souhaitant s'y intégrer afin obtenir des coûts moindres : extincteurs,

vérifications annuelles obligatoires des bâtiments... Cette mutualisation nous permet de réaliser des économies conséquentes sur le budget de fonctionnement de la commune.

Enfin, je souhaitais remercier toutes les personnes mobilisées pour les commémorations du centenaire de la Grande Guerre, le 11 Novembre dernier : les écoles, les enseignants, les élèves, les parents d'élèves, les associations d'anciens combattants, le club de la Vallée et sa section « Mémoires de Mézières », le 11^e RAMA et enfin tous les participants à cette commémoration. Les incertitudes du monde contemporain rendent d'autant plus nécessaires la transmission de la mémoire et la célébration de la paix, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. De ce point de vue, cette journée fut un succès.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne année 2019 et vous invite le vendredi 4 janvier 2019 à 19 heures dans la salle du conseil à la mairie pour les vœux de la municipalité. Exceptionnellement ces vœux ne seront pas suivis d'un repas.

Olivier Barbette, maire de Mézières-sur-Couesnon

Sommaire

Délibérations	p. 2
État civil	p. 9
Liffré-Cormier communauté	p. 9
Vie de la commune	p. 10
Focus	p. 18
Informations utiles	p. 19
Économie	p. 20

FINANCES

→ SINISTRES

Le conseil municipal, accepte et autorise Monsieur le maire à encaisser des chèques de l'assurance SMACL pour le remboursement de divers sinistres:

- 549,60 € pour des dommages électriques du poste de relèvement de la Motte suite à un orage.
- 10707,20 € pour un dommage au niveau de la porte arrière de la salle de réunion à la mairie suite à une tentative d'effraction.
- 4296,00 € pour un dommage sur une plaque polycarbonate protégeant un vitrail de l'église.



→ TAXE D'AMÉNAGEMENT 2019 FIXANT LE TAUX ET LES EXONÉRATIONS FACULTATIVES

Le conseil municipal décide sur l'ensemble du territoire communal, de maintenir la taxe d'aménagement au taux de 2 % et d'exonérer en application de l'article L 331-9 du code de l'urbanisme:

- 100 % des surfaces des locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L.331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L.331-7; (logements aidés par l'État dont le financement ne relève pas des PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du PTZ+).

- 50 % des surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L.331-12 et qui sont financés de l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L.31-10-1 du code de la construction et de l'habitation.

- 100 % des surfaces des locaux à usage industriel et artisanal et leurs annexes.
- 100 % des surfaces des commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés.
- 100 % des surfaces des immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

L'adoption à la taxe d'aménagement vaut pour une période minimale de 3 ans. La présente délibération est valable un an, reconductible d'année en année. Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département d'Ille-et-Vilaine au plus tard le 1^{er} jour du 2^e mois suivant son adoption.

→ PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE SAINT-CHRISTOPHE-DE-VALAINS AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Monsieur le maire rappelle que des enfants domiciliés hors commune sont scolarisés à l'école publique « La Vallée Verte » de Mézières-sur-Couesnon.

Une participation est réclamée aux communes de résidence sur la base du coût d'un élève d'un enfant scolarisé à l'école publique.

Pour l'année scolaire 2017-2018, la demande de participation à la commune de Saint-Christophe-de-Valains est la suivante: pour un élève d'élémentaire 349,31 € et pour un élève d'école maternelle 10 32,59 €.



→ VERSEMENT DU SOLDE DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION OGEC « ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MARTIN »

Le conseil municipal décide, au vu du calcul des dépenses de fonctionnement de l'école publique et sachant qu'une avance sur subvention de 25 000 € a été votée par le conseil municipal lors de la séance du 12 avril 2018, d'attribuer le versement du solde de la subvention allouée à l'association OGEC « école privée Saint-Martin » soit un montant de 33 404,45 €.

La subvention allouée à l'OGEC « école privée Saint-Martin (sous contrat d'association) » se décompose comme suit :

46 élèves élémentaires x 349,31 € = 16 068,26 €
41 élèves maternelles x 1 032,59 € = 42 336,19 €
Soit un total de 58 404,45 €



PERSONNEL COMMUNAL

→ MODIFICATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF



Le maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'adjoint administratif, à temps non complet, à 25 heures hebdomadaires, afin de renforcer l'équipe de l'accueil de la mairie en raison de

l'augmentation du nombre d'habitants sur la commune (soit +15h par semaine), à compter du 1^{er} décembre 2018. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'augmentation du temps de travail du poste d'adjoint administratif de 10h/35^e à 25h/35^e hebdomadaire à compter du 1^{er} décembre 2018.

BÂTIMENTS

→ AVENANTS — RÉHABILITATION DE LA BOULANGERIE ET CRÉATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX

AVENANT N°2 AU MARCHÉ PASSÉ AVEC L'ENTREPRISE LEPRIEUR

Un marché a été signé avec l'entreprise LEPRIEUR pour la réhabilitation de la boulangerie et création de logements communaux, lot n° 11 « serrurerie » le 27 décembre 2017. En cours d'exécution, il a été décidé de poser une plaque de fermeture du citerneau d'alimentation en eau potable. Ce qui implique une incidence financière sur ce marché d'un montant de 350 € HT.

AVENANT N°2 (MOINS-VALUE) AU MARCHÉ PASSÉ AVEC L'ENTREPRISE AMCP

Un marché a été signé avec l'entreprise AMCP pour la réhabilitation de la boulangerie et création de logements communaux, lot n° 4 « menuiseries extérieures aluminium » le 25 avril 2016. En cours d'exécution, il a été décidé de ne pas poser le store d'occultation solaire électrique à l'entrée de la boulangerie. Ce qui implique une incidence financière sur ce marché de 1 279,60 € HT.

BÂTIMENTS — RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES



→ TRAVAUX DE GROS ŒUVRE

Monsieur le maire soumet au conseil municipal qu'un marché a été signé avec l'entreprise ROC BÂTIMENT 35 pour la réhabilitation de la salle des fêtes, lot n° 2 « Démolitions/Gros œuvre » le 16 mars 2018.

Lors de la démolition du parquet, une dalle a été découverte et doit être enlevée. Ce qui implique une incidence financière sur ce marché de 2 200,00 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte, par 12 voix pour et 2 abstentions. Ensuite, en cours d'exécution, il a été décidé de modifier les coffrages des volets roulants (arrière-linteaux) ce qui a pour conséquence une moins-value de 7 742,00 € HT sur ce marché. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix pour et 1 abstention, accepte cet avenant.

→ MODIFICATION DE LA SCÈNE

Au vu de l'avis défavorable de la commission de sécurité sur l'aménagement de la scène de la salle des fêtes, il a été décidé de changer la structure et le mode d'utilisation de la scène. La commission sécurité ne veut plus que les tables soient stockées sous la scène. Afin d'avoir un autre lieu de stockage, une partie des locaux dans le fond de la cour vont être utilisés. Un préau va être créé entre ces locaux. Le conseil municipal accepte les avenants suivants :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT (en euros)
POUR LA SCÈNE		
Lot n°2 : Démolitions – gros œuvre	Société ROC BÂTIMENT 35	-3 076,11
Lot n°7 : Menuiseries intérieures	Société PELE	3 778,02
Lot n°8 : Cloisons sèches – isolation	SAS VELLE	-245,00
Lot n°11 : Carrelages – Chapes – Faïences – Sols souples	SARL Michel LAIZE	-1 447,68
POUR LE PRÉAU		
Lot n°1 : Voirie, réseaux divers	Société STRAMTP	3 681,50
Lot n°3 : Charpente	Société DARRAS	10 258,50
Lot n°5 : Couverture étanchéité	Société BATI RÉNOV ETANCHE	2 566,74



VOIRIE



→ CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTON PROTÉGÉ HORS DE LA CHAUSSÉE AUX ABORDS DES LOTISSEMENTS

Après l'obtention de la subvention au titre de la répartition du produit 2017 des amendes de police relatives à la circulation routière, le conseil municipal s'engage à la création d'un cheminement piéton protégé hors de la chaussée aux abords des lotissements « La Grande Prée et La Prée du Petit Bois » dans le cadre des travaux d'aménagement et de sécurisation du centre bourg.
Le montant attribué pour la réalisation s'élève à 5 350 €.

→ CONVENTION ENEDIS: MISE EN PLACE D'UN POSTE DE TRANSFORMATION ET D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE SUR DES PARCELLES COMMUNALES

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les conventions de mise à disposition et de servitudes et autorise, Monsieur le maire, à signer l'acte authentique, aux frais exclusifs d'ENEDIS, portant sur la mise en place d'un poste de transformation et d'une ligne électrique souterraine sur les parcelles AB n° 433 et AB n°529, ZT n° 19 et ZT n° 123 appartenant à la commune.

→ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE SÉCURISATION DU CENTRE BOURG — AVENANT

Le conseil municipal accepte un marché qui a été signé avec l'entreprise COLAS pour l'aménagement et la sécurisation du centre bourg, lot n° 1 « terrassement, voirie et réseaux ».

En cours d'exécution, il a été décidé des travaux non prévus initialement au marché. Les travaux concernent la création d'un cheminement piéton afin de réaliser la jonction entre le secteur G et F2 (le long des lotissements de la Grande Prée et de la Prée du Petit Bois).

Le montant des prestations pour la réalisation de ce cheminement piéton est de 10 225 € HT.

→ TRAVAUX A LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Le conseil municipal valide un devis de la SARL GALLE travaux publics (Saint-Jean-sur-Couesnon) d'un montant de 22 500 € HT pour réaliser des travaux à la station d'épuration des eaux usées (aménagement des lagunes, reprofilage des digues). Des travaux sont nécessaires pour mettre en conformité le système d'assainissement.

→ TARIFS ASSAINISSEMENT ANNÉE 2019

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal les tarifs de la redevance « assainissement » fixé depuis le 1^{er} juillet 2009 :

- la part fixe à : 45 €
 - la part consommation à : 3 € du m³
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas pratiquer d'augmentation des tarifs pour l'année 2019.



AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

→ TARIFS PÉRISCOLAIRES – ANNÉE 2018-2019

Le conseil municipal, décide :

- de ne pas appliquer d'augmentation sur le tarif du repas facturé aux familles, pour la rentrée scolaire prochaine 2018-2019, qui reste fixé à 3,34 €, tarif identique depuis 2013,
- de maintenir les tarifs de la garderie du matin,

TRANCHE HORAIRE	TARIF COMMUNE	TARIF HORS COMMUNE
7 h 00 - 7 h 30	0,50 €	1,00 €
7 h 30 - 8 h 30	1,00 €	2,00 €

- de revoir les tarifs de la garderie du soir suite au retour de la semaine de 4 jours d'école. Précisant que ce temps d'accueil périscolaire sera déclaré en accueil de loisirs afin de bénéficier d'une prestation de service ALSH périscolaire auprès de la CAF.

Il convient donc de fixer des tarifs modulés en fonction des ressources des familles sur la base du quotient familial comme suit :

TRANCHE HORAIRE	QF -500	QF DE 500 À 599,99	QF DE 600 À 799,99	QF DE 800 À 1199,99	QF DE 1200 À 1499,99	QF 1500 ET +	HORS COMMUNE
16 h 30 - 17 h 00	0,30 €	0,35 €	0,40 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €	1 €
17 h 00 - 18 h 00	0,60 €	0,70 €	0,80 €	1,00 €	1,10 €	1,20 €	2 €
18 h 00 - 18 h 30	0,30 €	0,35 €	0,40 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €	1 €
18 h 30 - 19 h 00	0,30 €	0,35 €	0,40 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €	1 €
Retard	5,00 € par quart d'heure entamé						

→ TARIFS ALSH « MERCREDI » – ANNÉE 2018-2019

Le conseil municipal récupère la compétence ALSH du mercredi à compter du 1^{er} septembre 2018. Il convient donc de fixer une tarification modulée en fonction des ressources des familles sur la base du quotient familial.

TRANCHE HORAIRE	QF -500	QF DE 500 À 599,99	QF DE 600 À 799,99	QF DE 800 À 1199,99	QF DE 1200 À 1499,99	QF 1500 ET +	HORS COMMUNE
Journée sans repas	4,50 €	6,00 €	7,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	16,50 €
Journée avec repas	7,50 €	9,00 €	10,00 €	12,00 €	13,00 €	14,00 €	21,00 €
Demi-journée sans repas	2,50 €	3,50 €	4,00 €	5,00 €	5,50 €	6,00 €	9,00 €
Demi-journée sans repas	5,50 €	6,50 €	7,00 €	8,00 €	8,50 €	9,00 €	13,50 €



DIVERS

→ PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE LOCATION D'UNE SALLE DES FÊTES EXTÉRIEURE PAR LES ASSOCIATIONS DURANT L'INDISPONIBILITÉ DE LA SALLE DE MÉZIÈRES-SUR-COUESNON

Le conseil municipal a décidé que l'association, bénéficiant d'une subvention annuelle et contrainte de louer une salle des fêtes dans une autre commune en raison de l'indisponibilité de celle de Mézières sur Couesnon, aura une participation forfaitaire communale de 140 € (pour une seule manifestation dans l'année).

→ MONUMENT AUX MORTS – RAJOUT DE NOMS DE MORTS POUR LA FRANCE ET DES ANNÉES DE DÉCÈS DE SOLDATS INSCRITS DANS LA COLONNE DISPARUS

Le monument aux morts de Mézières-sur-Couesnon rend hommage aux soldats méziérais morts au cours de différentes guerres et plus particulièrement lors de la première guerre mondiale.

Ce sont 63 noms de soldats morts pour la France lors de la guerre 14-18 qui ont été inscrits sur le monument aux morts de la commune.

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre organisée à Mézières-sur-Couesnon, de minutieuses vérifications des inscriptions sur le monument aux morts ont été effectuées par la section « Mémoire de Mézières » de l'association du « Club de la vallée » et par les classes des deux écoles de la commune.

Il en résulte que 97 soldats nés ou domiciliés à Mézières-sur-Couesnon ont été reconnus morts pour la France lors de la première guerre mondiale. Parmi les 34 oubliés, 32 soldats sont inscrits en d'autres lieux et deux soldats ne sont inscrits sur aucun monument aux morts.

Par obligation morale, et conformément à la législation en vigueur (loi n° 2012-273 du 28 février 2012), leurs noms doivent être ajoutés aux 63 autres. C'est pourquoi le conseil municipal valide le rajout de deux noms de soldats « morts pour la France » :

- Louis Marie François Ruffault, né le 3 novembre 1885 à Mézières-sur-Couesnon, décédé le 28 avril 1915, à l'âge de 29 ans à Mesnil-les-Hurlus (Marne). Décès enregistré le 27 novembre 1920 à Mézières-sur-Couesnon
- Louis Émile Marie Reuze, né le 9 février 1888 à Mézières-sur-Couesnon, décédé le 16 juin 1915, à l'âge de 27 ans à Roclincourt (Pas-de-Calais). Décès enregistré le 23 février 1922 à Mézières-sur-Couesnon

Par ailleurs, il résulte aussi de ces recherches que les 12 soldats figurant dans la colonne « disparus » sont tous « Morts pour la France ».

Par obligation morale et conformément à la législation en vigueur, le conseil municipal valide la proposition de rajouter l'année du décès de chacun de ces douze soldats à côté de leur nom.

1914 : F. Divel, J. Lembalais, F. Rochelet
1915 : F. Anger, J. Delamarche, J. Labbé
1916 : J. Delaunay, P. Godard, A. Lecué
1917 : E. Brillet, P. Desbois
1918 : F. Chevalier

→ DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

En raison du nombre croissant de demandes de participation des jeunes au dispositif « argent de poche ». Le conseil municipal décide d'ouvrir le dispositif seulement aux jeunes de 16 à 18 ans (jusqu'au jour précédant le 19^e anniversaire) au lieu de 16 à 20 ans.



DIVERS

→ DEMANDE DU CONSEIL MUNICIPAL D'UNE RÉDUCTION DES FRAIS DE CARBURANTS POUR LES HABITANTS DE MÉZIÈRES-SUR-COUESNON



© GEBER86/ISTOCKPHOTO

Considérant le communiqué de presse « Hausse des carburants: stop au plein de taxes » de l'association des maires ruraux d'Ille-et-Vilaine du 8 octobre 2018 et soucieuse de préserver l'attractivité de la commune, le conseil municipal de la commune de Mézières-sur-Couesnon, après en avoir délibéré et par 6 voix pour, 5 voix contre, 4 abstentions, en appui à la démarche de l'association des maires ruraux d'Ille et Vilaine décide de:

- demander au gouvernement d'instaurer une baisse des taxes sur les carburants et la mise en place de dispositifs pour protéger le pouvoir d'achat des habitants de la commune et plus largement des communes rurales par un dispositif prenant en compte le degré de dépendance à l'usage du véhicule individuel;
- s'opposer à l'instauration de nouvelles discriminations tarifaires dues par les habitants de la commune comme les « péages urbains »;
- demander au conseil régional et aux intercommunalités de déployer des solutions de déplacement collectif;
- demander ce que soient accélérés les outils de développement de solution de télétravail et l'accessibilité pour les salariés vivant dans la commune aux dispositifs de télétravail;
- s'engager à développer les solutions pratiques au télétravail dans la commune ou les communes voisines;
- demander aux parlementaires du département de porter ces considérants et propositions dans le débat public et les débats parlementaires;
- soutenir la démarche contenue dans le communiqué établi par l'AMR d'Ille-et-Vilaine « Hausse des carburants: stop au plein de taxes » en invitant les communes voisines à se fédérer sur ce sujet;
- demander au gouvernement le maintien des services publics de proximité et de cesser la concentration des activités économiques et publiques dans les pôles urbains et métropolitains.

→ LOCATION D'UNE LANDE COMMUNALE PAR M.ALEGRE – RÉDUCTION SUR LE MONTANT DU FERMAGE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réduire le fermage de 526 € à 263 € payé par M. Yannick Alegre pour sa parcelle cadastrée ZV n°26 d'une superficie de 5ha 26 reconnue comme humide et inexploitable. En contrepartie, il est demandé au locataire de procéder à un entretien annuel de l'ensemble de la parcelle.

→ CONTRAT DE BAIL À FERME – SANCTIONS EN CAS D'ABATTAGE D'ARBRES SANS AUTORISATION PRÉALABLE DU BAILLEUR

Le conseil municipal décide d'appliquer les sanctions spécifiques en cas d'abattage d'arbres ou de modification de talus sans autorisation préalable du bailleur, dans le cadre d'un contrat de bail à ferme, à savoir:

Une sanction de 50 € par mètre linéaire de talus dégradé.

- Une sanction de 500 € par arbre abattu.
 - Une remise en état sera exigée après constat d'un huissier de justice. Tous les frais engendrés seront à la charge du preneur.
 - Toute demande d'abattage d'arbres ou de modification de talus fera l'objet d'une réponse écrite du bailleur dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception du courrier.
 - Un état des lieux sera établi en présence du preneur, annexé au bail et signé par les deux parties.
- Ces sanctions et conditions seront reprises dans la rédaction des baux arrivés à expiration et à venir.

État civil

(juin à décembre 2018)

→ NAISSANCES

MESSAGER Eliott le 21 juin
ROCHELET Laïa le 4 juillet
HATINGUAIS Loan le 8 juillet
AUBRIET Justine le 10 août
BELLIER Romy 21 août
MEMBRIVES Lavhéna 7 septembre
COUSIN Valentine le 5 septembre
BAYER Victor le 10 septembre
GOUEZEL THOMAS Moïra le 25 octobre
NATIVEL Enzo le 3 novembre
HOLOIA Lalene le 9 novembre
DELIGNY Emma le 24 novembre
DELAMOTTE Sandro le 27 novembre
BANEZ Gabin le 30 novembre
BOUVET Léonie le 4 décembre
SIBIEN Sacha le 6 décembre
PELÉ Cloé et Manon le 6 décembre

→ MARIAGES

• Le 28 avril 2018 de CHATELAIN Vincent et de BURELLIER Camille
• Le 7 juillet 2018 de FERRIERE Nicolas et de TROPEE Stéphanie
• Le 7 juillet 2018 de PLIHON Yohann et de LEVIEL Emmanuelle
• Le 8 septembre 2018 AUFFRET Rodrigue et de TRAVERS Céline

→ NOMBRE DE PACS

Au total en 2018 : 10

→ BAPTÊMES CIVILS

Année 2018 : 4

→ DÉCÈS

Le 31 août 2018 : PRIZE Michelle (née SEIGNOU) ZA Bellevue
Le 10 octobre 2018 : THOMAS Marie Joséphe (née Balluais) La Hélandière
Le 04 novembre 2018 : MARION Marcel, 8 Impasse frères Divel
Le 19 novembre 2018 : PORAS Pierre, La Grette.

ERRATUM : le décès de MESSÉ Nolan « La Mare Moussue » a eu lieu le 19 mars 2018 et non le 20 mars 2018.

Liffré-Cormier Communauté

→ APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

Conformément aux dispositions de l'article 1609 néenies C du Code Général des Impôts, Liffré-Cormier Communauté a créé une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

Par délibération en date du 20 novembre 2017, le conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de Liffré Cormier Communauté et l'inscription des compétences facultatives suivantes au 1^{er} janvier 2018 en matière de GEMAPI :

- la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols.
- La lutte contre la pollution.
- La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques.
- L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.
- Le suivi du SAGE et participations aux missions d'un EPTB.
- La gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique.

Ainsi, ont été intégrées dans l'évaluation des attributions de compensation 2018 des communes :

- les charges transférées au titre du transfert de la compétence GEMAPI auprès de Liffré-Cormier Communauté au 1^{er} janvier 2018.
- La réévaluation des participations financières des communes dans le cadre du service commun ADS au titre de l'année 2017.

Suivant les conclusions de ce rapport, les attributions de compensations résultant de ces nouveaux transferts de charges sont les suivantes :

	MONTANT DES AC ACTUELLES EN €	GEMAPI EN €	SERVICE COMMUN ADS COÛT RÉEL 2016 EN €	SERVICE COMMUN ADS COÛT RÉEL 2017 EN €	MONTANT DES AC MODIFIÉES EN €
La Bouëxière	81 901,05	-9 438,28	7 436,95	-8 764,11	71 135,61
Chasné-sur-Illet	30 460,74	-1 521,00	3 972,26	-3 287,95	29 624,05
Dourdain	8 915,74	-2 473,91	2 030,26	-3 489,94	4 982,15
Ercé-près-Liffré	18 012,88	-1 810,00	3 928,12	-4 993,64	15 137,36
Gosné	59 856,43	-1 977,00	5 974,57	-6 501,32	57 352,68
Mézières-sur-Couesnon	26 737,79	-4 500,80	2 863,21	-5 308,315	19 791,89
Livré-sur-Changeon	-10 048,65	-4 178,71	4 800,65	-5 297,37	-14 724,08
Liffré	1 711 503,25	-13 801,18	28 114,75	-23 195,17	1 702 621,65
Saint-Aubin-du-Cormier	370 112,04	-3 097,40	13 208,96	-16 373,69	363 849,91
Total	2 297 451,27	-42 798,28	72 329,73	-77 211,50	2 249 711,22

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les conclusions du rapport de la CLECT et la révision des attributions de compensations aux communes correspondantes, tel que joint en annexe de la présente délibération.

→ MODIFICATION DES STATUTS DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ - EXERCICE DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE EXTRASCOLAIRE



Dans le cadre de l'extension de son périmètre, au 1^{er} janvier 2017, aux communes de Gosné, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier, Liffré-Cormier Communauté avait intégré dans ses statuts une compétence issue de l'ex communauté de communes à laquelle adhéraient les quatre communes, pour la gestion du temps extrascolaire (petites et grandes vacances) et du temps périscolaire, pour la gestion du mercredi, suite à la réforme des rythmes scolaires. Cette compétence, exercée sur les quatre communes susmentionnées, avait fait l'objet d'un rattachement aux missions facultatives de Liffré-Cormier Communauté selon la définition suivante: « *gestion et animation des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et des espaces jeunes précédemment gérés par un EPCI* ».

La pérennité d'une maîtrise d'ouvrage portée par l'échelon intercommunal a ainsi permis d'assurer la continuité du service public auprès des usagers qui fréquentaient les structures d'accueil communautaire.

Néanmoins, dans le cadre d'une réflexion plus globale relative à la volonté d'étendre un service extrascolaire communautaire relevant des petites et grandes vacances à l'ensemble de son périmètre, Liffré-Cormier Communauté et ses communs membres ont fait le choix de clarifier l'exercice de la compétence en rétrocédant la gestion du mercredi aux communes concernées à compter du 1^{er} janvier 2019. Il convient donc de modifier les statuts de la communauté de communes en faisant usage des dispositions de l'article L.5211-17 du CGCT.

Il approuve aussi le projet de modification statutaire communautaire comme suit: « Gestion et l'animation des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), au titre des petites et grandes vacances, hors mercredi, implantés sur les communes de:

- Saint-Aubin-du-Cormier
- Gosné
- Mézières-sur-Couesnon
- Livré-sur-Changeon.

→ MODIFICATION DES STATUTS DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts de Liffré-Cormier Communauté visant à prendre le bloc de compétence « Politique de la Ville »: élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée générale du Comité des fêtes de Mézières-sur-Couesnon aura lieu le samedi 26 janvier 2019 à 12 heures à la salle du presbytère de Mézières-sur-Couesnon. À cette occasion, une partie du bureau sera renouvelée.

TEAM CYCLISTE MÉZIÉRAIS

En 2018, le club comptait 12 licenciés dont une femme et un jeune. Nous avons connu plusieurs podiums dont deux victoires et de nombreuses places en 2^e ou 3^e position.

Nous avons organisé deux courses, celle de Mézières-sur-Couesnon et celle de Saint-Ouen-des-Alleux où nous comptons une cinquantaine de participants sur chaque organisation. En 2019, la course aura lieu le samedi 18 mai de 13 heures à 18 heures.

Si vous aimez le vélo, que ce soit en cyclo ou en compétition, nous serons ravis de vous accueillir parmi nous.

Le prix de la licence s'élève à 42 €.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Alain Mellet au 06 43 16 92 95

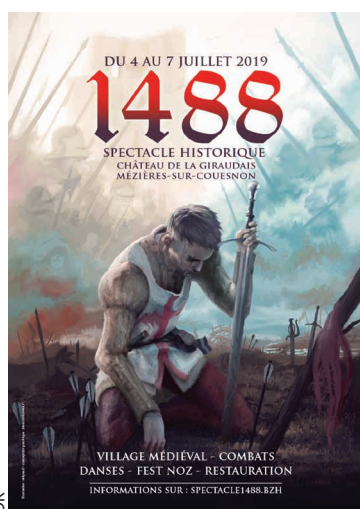
PÉTANQUE



La pétanque méziéraise, vous informe de la tenue de son assemblée générale le 31 janvier 2019 à 18h00 au Bouche à Oreille.

Toute nouvelle personne souhaitant venir nous rejoindre pourra adhérer à cette date à notre association. Merci de contacter notre président M. Daniel Repessé au 06 89 09 16 05, vous pourrez aussi participer à notre galette des Rois annuelle.

Rêve d'histoire : participez au spectacle de 1488



Depuis le mois de septembre, on entend des bruits étranges le soir dans l'Orangerie du château de la Giraudais. Des ordres fusent : « en garde », « parez », « feinte ». Les fantômes du château seraient-ils en train de livrer bataille

ou est-ce les propriétaires qui seraient en train de rêver aux combats qui ont eu lieu sur leur domaine ? Que nenni ! Mais nous ne sommes pas loin de la réalité.

Du rêve à la réalité

Effectivement, il y a bien des combattants à la Giraudais. Des combattants nés du rêve d'un homme, Jérôme Jacquet, et de ses amis. De ce rêve est né le projet d'un spectacle et d'une association pour le porter.

C'est ainsi que l'association 1488 prépare son premier spectacle historique qui retracera la bataille de juillet 1488 au cours de laquelle de nombreuses nations s'affrontèrent sur les terres de Saint-Aubin-du-Cormier. Une bataille importante dans l'histoire de France et de Bretagne.

Les figurants qui livreront bataille, lors du spectacle, les soirs du 4, 5, 6 et 7 juillet 2019, sont formés au maniement d'épée médiévale, chaque mercredi soir au Château de la Giraudais. Un maître d'armes enseigne

les bases aux futurs capitaines 1488 qui formeront à leurs tours les figurants. Avant de chorégraphier les combats, l'association va entraîner tout l'hiver ces futurs guerriers. C'est tout d'abord avec des bâtons de bois que nos soldats médiévaux apprennent les gestes. Viendra ensuite le temps de manier l'épée.

Et si vous nous rejoigniez ?

L'association souhaite réaliser un beau spectacle en fédérant des bénévoles autour d'un projet commun. De nombreux bénévoles ont déjà rallié les rangs des combattants mais l'association est toujours en quête de personnes qui souhaitent participer au spectacle en tant que guerriers figurants. Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à contacter l'association 1488 via le site www.spectacle1488.bzh afin de proposer votre candidature.

Clarisse Lanos

LES ENTRECHIENS

Les éducateurs du club canin « Les Entrechens » sont là pour vous aider à comprendre votre chien au quotidien et à régler différentes problématiques. Le club est labellisé « École du Chiot », nous vous accompagnons dans l'éducation de votre jeune compagnon.

La communication par le jeu

Par le jeu, les chiots apprendront les ordres de base mais aussi à communiquer avec leurs congénères. Ils tisseront avec les membres de la famille une relation solide basée sur le respect mutuel.

Chez le chien adulte, les cours d'éducation permettent de confirmer les acquis obtenus chiots et de les faire évoluer. La relation avec le maître reste l'un des points centraux : pour bien apprendre il faut communiquer avec son chien.

Nous proposons aussi différentes activités

canines sportives comme : le flyball, le canicross, la cani-randonnée ou l'agility.

À ce titre, le concours annuel d'Agility est devenu un événement au sein de la commune. Il accueille environ 90 chiens de toutes races et leurs maîtres pour une journée de compétition sportive (passage de haies, tunnel, passerelles...) et aura lieu cette année le 17 mars 2019.

Clara Vallée, championne de France Junior en agility avec Shadow

Cette année, la jeune Clara Vallée 15 ans, s'est illustrée en agility avec son compagnon Shadow en remportant le championnat de France Junior des Cavaliers King Charles et en se qualifiant pour les championnats d'Europe en Hollande. Nous la félicitons.

La journée porte ouverte, reste un moment fort qui permet de faire connaître notre club et de découvrir l'ensemble de nos activités.

Les éducateurs assurent tout au long de la journée des cours auxquels peuvent se joindre les visiteurs. Des démonstrations sportives y sont aussi réalisées par les compétiteurs de la section Agility.

Pour conclure, l'année 2018 fut excellente pour le club ! L'année 2019 reste tout aussi prometteuse et pleines d'objectifs !

Renseignements et contact

Rencontrez-nous le dimanche matin entre 10h00 et 12h00.

Vous pourrez aussi participer à un cours d'essai sans engagement.

Horaires des cours :

- Cours chiens adultes : 10 heures
- Cours chiots : 11h15

Pour plus de renseignement, consultez notre site : www.lesentrechens.fr

ou notre page facebook

Tél. : 06 36 49 11 33

ÉCOLE PRIVÉE



Sport, musique, patrimoine et environnement

Depuis la rentrée, plusieurs actions ont été menées à l'école. Tout d'abord, en partenariat avec la municipalité, l'École de la Vallée verte et l'École de musique de Saint-Aubin-du-

Cormier, nous avons lancé le projet de classe orchestre. Les enfants de CE2 ont pu découvrir et tester les instruments avant de choisir celui dont ils vont jouer pendant les 3 ans que durera cette action. Les CE1 et CM ont découvert, quant à eux, un nouveau sport, l'escrime. Ils auront un cycle de 5 séances.

À la découverte du patrimoine

Nous avons réalisé un projet sur le Patrimoine, en lien avec la municipalité et la section patrimoine du club des Mézières. Les CM2 sont allés voir les noms des poilus inscrits sur le monument aux morts et sont allés aux Archives départementales de Rennes où ils ont retrouvé les fiches d'identification de certains d'entre eux. Les CE ont regardé de petits films sur le sujet et ont pu se rendre compte de ce qu'a pu être ce terrible conflit. Les CP ont observé

des photos d'enfants de l'époque et ont cherché à quoi ils jouaient à cette époque. Nous avons participé à la célébration du 11 novembre qui a pris tout son sens après cette étude, ainsi qu'à l'exposition à la mairie et à l'église.

Les fruits de l'automne

Les maternelles et les CP ont découvert leur environnement proche en automne en collectant des fruits, en les observant et en réalisant des gâteaux.

Avec tous les enfants de l'école, nous avons réalisé un grand jeu coopératif où les plus grands aidaient les petits à construire une tour qui soit la plus haute possible en équipe. Nous avons fêté Noël en réalisant un spectacle sur différentes musiques du monde reliées entre elles par une histoire que nous avons créée et mise en scène.

ALSH



Le centre de loisirs de Mézières-sur-Couesnon accueillera vos enfants de 7h15 à 19 heures pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été (juillet uniquement). Pendant les vacances de Noël et d'août, le regroupement des centres de loisirs se fera à Saint-Aubin-du-Cormier. Les inscriptions sont modulables: elles peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

«Glagla, chaud cacao et patinoire»

Pendant les vacances de Noël, nous nous amuserons sur le thème: « Glagla il fait froid! Chaud cacao! »

Les enfants iront à la patinoire et assisteront à un spectacle de magie.

Comme chaque mercredi des vacances, « Échange ton centre »: les enfants accueillent ou se déplacent dans les différents centres du territoire. Pendant cette période, nous faisons la connaissance des enfants de Liffré. Plusieurs activités (cuisine, bricolages, balade et jeux à l'étang...) seront également proposées.

La direction sera assurée par Jean-François Léonard la première semaine et Stéphanie Loiseau la deuxième semaine.

Bowling ou Woupi en février

Lors des vacances de février, nous organisons une sortie au bowling pour les plus grands et une sortie à Woupi pour les plus jeunes. Les enfants assisteront également à un spectacle avec les enfants des centres de loisirs de

Gosné et Saint-Aubin-du-Cormier.

Nous partagerons des moments forts avec les seniors du territoire sur le thème « partage ton talent ». Les mercredis, les plus grands auront le plaisir de rencontrer les enfants de La Bouëxière.

Nous continuerons notre partenariat avec la bibliothèque et la base de loisirs: animations numériques, jeux de société et initiations sportives (tir à l'arc, escalade...). N'hésitez pas à consulter notre blog sur « famies », pour découvrir toutes les photos des activités de vos enfants.

Contact: vous pouvez joindre Stéphanie Loiseau au 06 75 10 18 72, le lundi, mardi et vendredi matin, et tous les jours pendant les vacances scolaires.

En dehors de ces créneaux, vous pouvez nous envoyer un mail à alsh@liffre-cormier.fr ou alshmezieres@liffre-cormier.fr

Les inscriptions se font par mail ou coupon-réponse à déposer au centre de loisirs ou à la mairie.

ÉCOLE PUBLIQUE DE LA VALLÉE VERTE

HALTE GARDERIE



Entraînement aux arts du cirque.

Une nouvelle rentrée a eu lieu à La Vallée verte. Malgré une baisse des effectifs observée en ce début d'année, l'école reste à 8 classes. Suite aux discussions et décisions prises début janvier 2018, la Vallée Verte est repassée à 4 jours avec les horaires suivants: 8h30-12 heures et 14 heures-16h30.

La semaine du goût

Cette année démarre sur les chapeaux de roues. De nombreux projets sont déjà lancés:

En maternelle, les élèves ont participé à la semaine du goût. Ils ont goûté différents aliments pour découvrir les saveurs et verbaliser sur leurs sensations. Ils sont allés à la Cueillette de Thorigné Fouillard et ont pu ramasser des pommes de variétés différentes. Ils ont aussi bénéficié de l'intervention d'un cuisinier avec lequel ils ont préparé et goûté différents aliments. Certaines classes ont vu un spectacle dans un des deux centres culturels de Liffré-Cormier: Graffiti-Confetti pour les TPS/PS/MS à Liffré et Screen Man pour les GS/CP/CEI à Saint-Aubin-du-Cormier.

Toutes les classes ont aussi participé au projet la Grande Lessive: les enfants ont produit des œuvres qui ont été exposées dans la commune du vendredi 12 octobre au vendredi 19 octobre. Les habitants de

Mézières ont ainsi pu observer l'ensemble des productions des élèves pendant cette période.

Les arts du cirque

Un projet « cirque » est en œuvre actuellement et concerne l'ensemble de l'école. Des animateurs de l'école des arts du cirque « En piste » de Cesson Sévigné interviennent auprès des élèves pour leur faire découvrir les différents domaines qui caractérisent cette activité: funambule, équilibriste sur une boule, assiettes chinoises... Point d'orgue de ce travail, les enfants feront des ateliers avec les parents le vendredi 21 décembre au cours d'une soirée qui se déroulera à Sens de Bretagne.

La musique tzigane

En parallèle à ce projet, des classes bénéficient de l'intervention en musique d'Emma Morin à raison d'une heure par semaine: les classes de CM travaillent autour de la culture tzigane et du jazz manouche. La classe de CP/CEI travaille aussi avec Emma sur les musiques des différentes régions de France. Les 32 élèves de CE2 sont engagés dans un projet « orchestre à l'école » en compagnie des élèves de CE2 de l'école privée. Cette action orchestrée par Cyril Bertru et financée en grande partie par la mairie s'étalera durant 3 ans. Chacun a pris possession de son instrument le vendredi 12 octobre en présence de Monsieur le Maire. Les élèves ont une heure de cours sur le temps scolaire pour travailler sur la cohésion de l'orchestre, et une heure de cours sur leur instrument hors temps scolaire.

« Traces de soldats »

Les élèves de la classe de CMI/CM2 participent à deux projets: « traces de soldats » qui a permis aux enfants de travailler sur 77 poilus de Mézières, de retracer leur carrière militaire et de connaître des détails sur leur vie; et « parcours du jeune spectateur » où les élèves iront voir trois spectacles dans trois salles rennaises (péniche, TNB, Guy Ropartz). Cela amènera les enfants à proposer un jeu théâtralisé par la suite.

Cette structure d'accueil du jeune enfant (EAJE) fait partie du CIAS Liffré-Cormier Communauté. Ouverte à tous, elle accueille des enfants de 3 mois à 4 ans et propose un mode d'accueil occasionnel. Elle se situe 18, rue du stade 35140 Saint-Aubin-du-Cormier. Les tarifs varient en fonction des ressources des parents et de la composition de la famille (barème de la CNAF)

Quelques bonnes raisons de venir

- votre enfant rencontre les enfants de son âge
- vous vivez plus sereinement la séparation en vue de l'entrée à l'école de votre enfant
- vous trouvez une écoute bienveillante et des réponses à vos questions éducatives
- vous vous accordez un peu de temps libre et faites face aux imprévus de la vie.

Heures d'ouverture et contact

Lundi, mardi et vendredi: 9h00/12h10
Fermeture le mercredi et le jeudi et pendant toutes les vacances scolaires
Pour s'inscrire: Romane Velly (Directrice) au 06 98 89 41 72

RIPAME

Le Ripame de Liffré-Cormier Communauté propose sur votre commune des séances d'espaces-jeux les lundis et mardis de 9h15 à 11h30 (à l'accueil de loisirs de Mézières-sur-Couesnon, 12 rue du Couesnon).

Les espaces-jeux sont des lieux d'éveil et de socialisation accueillant des jeunes enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel, grand-parent, employé familial...). Ce sont également des lieux d'écoute et d'échange entre adultes et enfants.

Animés par Edeline Langlais, animatrice au Ripame, les espaces-jeux sont ouverts à tous et leur fréquentation est gratuite.

Contact: (informations et inscription)
07 63 49 12 86

PÉRISCOLAIRE



En 2014, l'école de la Vallée verte adoptait les nouveaux rythmes scolaires comprenant 9 demi-journées, y compris le mercredi matin. À cette occasion, la commune avait entrepris un travail important sur les services périscolaires, en développant de nouvelles activités périscolaires, en renforçant les moyens d'encadrement pour être conforme aux normes du secteur, en développant l'encadrement, la formation et le soutien à l'équipe périscolaire. Le Comité de Pilotage de la commune qui suit la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a décidé de revenir à la semaine de 4 jours. Cette organisation est en place depuis la rentrée de septembre 2018.

La rentrée 2018-2019 du service périscolaire a donc été placée sous le signe du changement. L'enjeu était de maintenir un accueil de qualité sur les différents temps gérés par le service périscolaire (garderie, cantine, ALSH du mercredi).

Garderie du matin 7 h 00/8 h 20

Renforcement de l'équipe d'encadrement et décloisonnement d'un groupe dans la salle périscolaire. Accueil plus calme le matin.

Pause méridienne 12 h 00/14 h 00

Pour les maternelles: les repas sont servis dans la salle de motricité. Les maternelles sont pris en charge dès 12 heures et mangent tous ensemble (PS-MS-GS). Les enfants ont plus de temps pour manger et les professionnels sont davantage disponibles pour les accompagner. Le service est plus

fluide et plus agréable pour les plus petits. Pour les élémentaires: deux services avec des temps plus longs pour manger. Services beaucoup moins bruyants et plus fluides pour tous. Avec le décloisonnement des maternelles il y a plus d'espace dans la cantine et donc moins de bruit. Les animatrices disposent de plus de temps pour accompagner les enfants qui en ont besoin.

Garderie du soir 16 h 30/19 h 00

Déclaration de la garderie du soir auprès des services de jeunesse et sports. Cette déclaration permet à la commune d'adopter une tarification en fonction des quotients familiaux. Elle nous a amenés aussi à renforcer le taux d'encadrement, ce qui permet: accueils dans différentes salles, étude surveillée, activités spécifiques pour les élémentaires et pour les maternelles (créations, bricolages, jeux libres, modelage, constructions...)

Accueil de loisirs du mercredi 7 h 00/19 h 00

La commune a récupéré la compétence de l'accueil de loisirs du mercredi depuis le mois de septembre. Les enfants sont accueillis en journée ou demi-journée par les animatrices du service périscolaire et une animatrice de la communauté de communes. Des activités variées sont proposées tout au long de la journée. Un premier bilan de cette organisation sera établi à l'issue du premier trimestre, en lien avec les représentants de parents d'élèves et les enseignants.

ÉVASION NATURE 35



Des stages pendant les vacances scolaires

Depuis le début de l'année 2018, à chacune des petites vacances scolaires, la base de plein air du Couesnon accueille vos enfants lors de stages sportifs (inscriptions individuelles). Les activités à l'année sont variées: escalade, kayak, VTT, tir à l'arc et course d'orientation.

Les prochains stages auront lieu pendant les vacances de février, du 11 au 15 février 2019.

Au programme:

- un stage VTT tous les après-midi, de 14 h 00 à 16 h 30 pour les 9-13 ans.
- Un stage escalade les matins de 9 h 30 à 12 h 00 pour les 10-15 ans.

Pour tout renseignement et réservation vous pouvez joindre Noémie au 02 99 39 30 78 ou par mail: noemie.basecouesnon@orange.fr

Toute l'année, la base de plein air accueille aussi l'Ecol'o'Plein Air (formule multisports), le mercredi matin ou l'après-midi pour les enfants de 8 à 12 ans, le samedi matin pour les 16-18 ans et le samedi après-midi pour les 13-16 ans.

ACC AVENIR CLUB DU COUESNON



Nos U13 évoluant en S1

DR

Avec 5 sections en permanente progression, l'Avenir Club du Couesnon, continue son bout de chemin, le club englobe le badminton, le football, la gymnastique, le tennis et le volley avec près de 230 licenciés. Le club a été créé en 1992 de la fusion entre les sections sportives des communes de Mézières-sur-Couesnon, Saint-Jean-sur-Couesnon et Saint-Marc-sur-Couesnon.

Mot du président

Le club a besoin d'un nouveau souffle et de nouvelles idées, c'est pourquoi nous profitons de cet article dans le bulletin municipal pour lancer un appel à candidature. Votre implication ne pourra être que bénéfique pour nous. La peur d'une grosse sollicitation, ne doit pas être un frein pour vous, puisque pas plus d'une réunion par trimestre suffit à faire avancer notre petit club.

Chaque section contribue à la représentation du club sur le territoire brétilien. Le cadre convivial et familial présent dans les sections permet à chacun de s'épanouir et d'y trouver un réel plaisir.

Les bénévoles qui dirigent les sections ont toujours besoin d'appui pour conserver une bonne dynamique. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour obtenir des informations. Chaque section est prête à vous accueillir gratuitement lors de 2 à 3 séances pour effectuer un essai. Il est possible de nous rejoindre tout au long de l'année.

Toute l'équipe de l'ACC, vous souhaite de joyeuses fêtes et une très belle année 2019

ACC GYMNASTIQUE/ RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Contact: Genecque Aurélie 06 88 31 27 00
genecque.aurelie@orange.fr

ACC TENNIS

Contact: Fabien Pionneau 06 24 41 25 13
tennis.acc@gmail.com

ACC BADMINTON

Contact: Sébastien Avenel 06 26 10 22 13
sebasti.avenel@gmail.com

ACC FOOT

Contact: Vincent Folliot 06 16 91 31 71
president@acc-foot.fr

ACC VOLLEY



DR

Contact: Stéphanie Médard 06 89 50 82 94
steph-35@laposte.net

Renseignements

- le site de la section foot
<http://www.acc-foot.fr>
- les pages Facebook: Avenir Club du Couesnon/TennisDuCouesnon
- par courriel president@acc-foot.fr
- par téléphone au 06 16 91 31 71
- par courrier à M. Folliot Vincent
7 La Pâqueraie 35 140 st-Jean-sur-Couesnon

Les dates à retenir

- 5 janvier – Galettes des rois
- 8 et 9 février – Tournoi Futsal
- 6 avril – Repas du Club
- 20 avril – Tournoi Badminton
- 25 mai – Tournoi Foot en herbe
- 7 juin – Tournoi Volley-ball
- 24 août Journée des Familles

Remerciements

Le conseil d'administration et le bureau remercient tous les bénévoles, qui arpentent les terrains toutes les semaines.

LES JOGGERS DU COUESNON



© SKYNESHER/ISTOCKPHOTO

Comme tous les ans, le Trail des joggers du Couesnon aura lieu le 11 mai 2019.

Rendez vous sur notre site internet pour plus d'informations :
www.joggerscouesnon.fr

MÉDIATHÈQUE



Succès pour l'apéro dînatoire dans le cadre de la semaine bleue

Une première très réussie : apéro dînatoire dans le cadre de la semaine bleue

Dans une ambiance bistrot, une soixante de personnes est venue découvrir jeudi 22 novembre 2018 à la médiathèque la formule « apéritif dînatoire et lectures animées sur la gourmandise ».

Cette animation s'est déroulée en partenariat avec le concours du CIAS de Liffré-cormier, le réseau des médiathèques de Liffré Cormier, l'équipe de la médiathèque pour les lectures animées, extraits de textes littéraires et poétiques contemporains les lectures ont été choisies, lues et mise en scène par Élise Drappier bénévole de la médiathèque et Valérie Voisin bibliothécaire et l'association bretonne du Pays de Fougères pour la musique et les élèves du lycée Taillandier de Saint-Aubin-du-Cormier pour la confection de l'apéro dînatoire. Un vrai plaisir pour les papilles et pour les oreilles partagé par tous et toutes. À renouveler ultérieurement!

Rencontre avec une auteure illustratrice jeunesse

Dans le cadre des rencontres auteurs illustrateurs jeunesse organisé par le réseau des médiathèques de Liffré Cormier, Marjorie Béal a rencontré une

trentaine d'enfants de Mézières samedi 24 novembre 2018. Après avoir présenté son travail et ses techniques, Marjorie Béal a animé un atelier enfants/parents et les a guidés pour dessiner des personnages issus de son univers, suivi d'une séance de dédicaces. Une exposition de 15 planches originales visibles durant 15 jours.

Nouveau : jeux de société

La médiathèque propose des prêts de jeux de société depuis le mois d'août. Des soirées jeux sur place à la médiathèque seront proposées à tous de décembre à mars 2019.

Toutes les animations proposées par la médiathèque sont gratuites et ouvertes à tous.

Petit rappel

L'inscription au réseau des médiathèques et au service qui les accompagnent est gratuite pour tous.

Horaires

Mardi de 11 h 30 à 13 h 00
et de 15 h 45 à 19 h 00
Mercredi de 10 h 00 à 13 h 15
et de 14 h 00 à 18 h 45
Vendredi de 15 h 30 à 18 h 30
Samedi de 10 h 00 à 12 h 45

LES FOUS DES PLANCHES

Les travaux de la salle des fêtes ont conduit l'association Les Fous des Planches à mettre en veille son activité théâtre.

Pour pouvoir mener à terme nos projets et continuer à vous proposer des représentations, nous sommes à la recherche de comédiens et d'un metteur en scène, alors n'hésitez plus, rejoignez-nous dans la bonne humeur et la convivialité.

Également, une section danse a été ouverte, et vous êtes invités, jeunes et moins jeunes, à venir vous initier aux danses de salon tous les mercredis soir de 20 h 00 à 21 h 30 dans la salle du conseil de la mairie.

YOGA



Vous vous sentez stressé, fatigué, avec mal de dos? Découvrez le yoga!

Pratiqué régulièrement, le yoga tonifie et assouplit le corps. Il contribue à développer la capacité respiratoire, améliore la concentration, la mémoire, tout en diminuant le stress et l'anxiété.

L'YPSA – Yoga en Pays de Saint Aubin - vous propose des cours:

À partir du lundi 7 janvier 2019,
De 18 h 30 à 20 h 00 et de 20 h 00 à 21 h 30,
À la mairie (salle du conseil municipal)
Les cours sont assurés par Marie Serrand, professeur Vinyoga.

Contact : 06 74 20 15 22.

Rejoignez-nous !

MÉZ'IDÉES CITOYENNES

Rencontres Couture & Tricot tous les premiers dimanches de chaque mois (gratuit)

Il s'agit de partager ses trucs et astuces lors d'un moment convivial. Débutants ou confirmés sont les bienvenus!

Une machine à coudre est mise à disposition pour celles et ceux qui ne sont pas équipés. Pour les autres vous pouvez nous rejoindre avec votre machine vers 14h30 à la salle du presbytère.

• Prochaines dates : dimanche 6 janvier, 3 février, 3 mars et 7 avril

Prochainement, des ateliers de cuisine durable

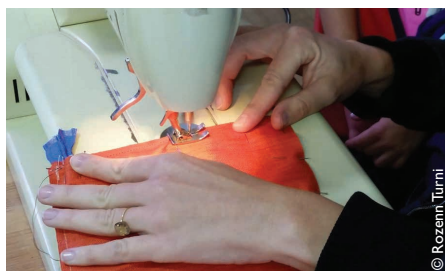
Jean-Noël, animateur culinaire professionnel en cuisine végétale et durable proposera de revisiter certains de nos plats, cuisiner malin (organiser les repas de la semaine, cuisiner les légumineuses ou cuisiner anti-gaspi) ou encore des ateliers cuisine du monde (japonaise, libanaise, indienne...). Des ateliers « sans gluten, sans lactose » pourront aussi être proposés.

Pendant 2 heures, en groupe de 7 personnes (enfants à partir de 8 ans et adultes) vous apprendrez comment marier

certaines saveurs inattendues ou encore profiter des bienfaits gustatifs des plantes qui nous entourent ou des légumes de saison. Les plats réalisés pourront être dégustés lors d'un moment convivial ou emportés chez soi. (Ateliers aux alentours de 25-30 € tout compris)

Les personnes intéressées peuvent se manifester par téléphone et par mail auprès de l'association : mezideescitoyennes@gmail.com/0658005734

Et retrouvez toute l'année, les créations de nos artisans locaux dans l'espace créateurs que l'association gère au sein de l'épicerie. Le bénéfice de ces ventes est réinvesti dans les ateliers que nous proposons tout au long de l'année.



U.T.L DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER/LIFFRÉ

(Université du Temps Libre) Association d'Éducation Populaire

Utiliser son temps libre, en assistant, en participant, à des conférences sur des sujets divers : Santé, Histoire, Sciences et Techniques, Économie et société, Religion, Environnement, Arts... Les conférences sont ouvertes et accessibles à tous.

Quelques exemples de sujets

« Où va-nous mener l'intelligence artificielle? », « Le changement climatique »

« La mémoire, comment la conserver? »

Lieu: cinéma de Saint-Aubin-du-Cormier

Jour de conférences: mardi à 14h15.

Abonnement annuel (saison 2018-2019)

(10 conférences mensuelles): 32 euros

Un tarif « découverte » est proposé pour les personnes qui assistent à une conférence pour la première fois: 10 euros (déduits si un abonnement est pris par la suite)

Contacts

Tél. : 06 88 98 55 89 ou 06 45 16 04 10

utl.cormierliffre@laposte.net

Programme complet des conférences sur le site de la mairie de Saint-Aubin-du-Cormier

LE CLUB DE LA VALLÉE

Une année de transition pour le Club de la Vallée, avec la rénovation de la salle des fêtes nous avons dû trouver d'autres lieux pour nos activités qui cependant ont toutes été maintenues.

Le premier et troisième mercredis: activités adhérents (jeux de société et belote) à la salle du conseil. Le deuxième et quatrième mardis: marche, départ parking salle communale. Le troisième jeudi: danse (valse, tango, madison...) à la salle des fêtes de Saint-Ouen-des-Alleux. Gym avec Chantal, kiné, tous les mercredis matin à la base de plein air. En 2018 création de l'atelier « Mémoire de Mézières ».

Malgré ces changements indépendants de notre volonté, nous avons eu une bonne participation de la part de nos adhérents.

Nouvelle progression du club en 2018 avec 162 adhérents

Nos activités pour l'année écoulée:

En janvier: galette des rois et concours de belote (90 équipes)

En juin: fête de l'amitié et voyage à Saumur (45 personnes)

En novembre: repas anniversaire à Saint-Ouen (116 convives ambiance festive)

En décembre: expo « centenaire de la première guerre mondiale » et spectacle à l'Aumallerie

Les dates à retenir en 2019

Le mardi 15 janvier à 14 h: assemblée générale à la base de plein air (galette des rois). Prévision des dates des repas lorsque la salle sera disponible. Un voyage en mai ou juin

Le club par l'intermédiaire de Gémouv propose des formations aux adhérents: cours d'informatique sur PC ou tablette, photos et autres, internet.

Toutes les personnes qui désirent adhérer au club pour passer de bons moments sont les bienvenues (il n'y a pas de limite d'âge).

Pour tous renseignements :

Hélène Joulaud 02 99 39 36 41.



LE CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

EXPOSITION ORGANISÉE PAR LA SECTION « MÉMOIRE DE MÉZIÈRES » DU CLUB DE LA VALLÉE



PHOTOS DR



Photo de gauche:

Pierre Marie LEMARCHAND

• Mort pour la France à Carrière de Vaux (Meuse) le 29 octobre 1916 à l'âge de 36 ans

Caporal du 216^e régiment d'Infanterie

Photo au centre :

François Marie Joseph ROCHELET

• Mort pour la France à Sains Richaumont (Aisne) le 29 août 1914 à l'âge de 23 ans

Soldat du 70^e régiment d'Infanterie

Une exposition réussie

Contrairement à la légende, la mobilisation d'août 1914 ne fut pas accueillie avec enthousiasme. Mais les conscrits se consolait en songeant qu'ils seraient de retour avant l'hiver.

Le tocsin du clocher des églises servait traditionnellement à donner l'alerte, « à sortir les hommes des champs », pour avertir la population en cas d'épidémie, d'inondations ou le plus souvent d'incendies. Mais ce samedi 1^{er} août 1914, entre 16 heures et 17h30, la France apprenait qu'elle entraînait en guerre. L'ordre de mobilisation fut rapidement affiché et les hommes en âge de « servir la France » se retrouvèrent aussitôt, pour la plupart, au centre de recrutement de Vitry.

Et c'était le départ, non pas pour quelques mois, mais pour un conflit qui allait s'enlisier, avec de grandes batailles dans les départements de la Marne, l'Aisne, la Meuse, le Pas-de-Calais, en faisant de très nombreuses victimes surtout en 1915.

Notre commune qui comptait 1379 habitants en 1911, ne fut pas épargnée et a payé un lourd tribut.

LES POILUS DE MÉZIÈRES

Les membres de l'atelier « Mémoire de Mézières » du Club de la Vallée ont voulu en savoir plus sur le parcours de nos poilus et partager leurs recherches par le moyen d'une exposition.

Quelques chiffres pour notre commune :

65 poilus méziersais sont décédés, 11 d'entre eux n'avaient que 21 ans et le plus jeune, Jean Marie Joseph, Michel Beaugendre, n'avait que 18 ans. 32 autres, nés à Mézières, sont décédés mais avaient déjà quitté la commune. 214 ont été également mobilisés et ont pu rentrer dans leur famille.

1915 fut l'année la plus meurtrière avec 20 décès, dont trois disparus.

Danièle Autin et Christian Play ont compulsé archives, état civil, site internet... pour présenter le parcours et la généalogie de chaque poilu.

LES FEMMES, LES TAXIS DE LA MARNE ET LES « GUEULES CASSÉES »

Outre « le parcours de nos poilus », trois autres thèmes étaient présentés.

Pendant l'absence forcée des hommes, il a fallu, dès la mobilisation (août 1914, en pleine moisson), que les femmes rentrent les récoltes et remplacent les hommes sur tous les fronts. C'est le thème que Thérèse Guittier a développé.

Lors du retour dans les semaines qui ont suivi l'armistice, 214 poilus sont rentrés, avec des séquelles physiques ou psychologiques pour certains... Annie Cauet a étudié « les gueules cassées » et invalides de guerre ainsi que l'ensemble des mobilisés.

Alexandre Lefas a conduit un des convois des « Taxis de la Marne ». Cet avocat, député puis sénateur, était domicilié au château de la Giraudais où il est décédé en 1950. Alain Coirre a rencontré Karine,

sa petite-fille, pour évoquer ce personnage qui a laissé son nom à une rue de Rennes et de Fougères.

UN TRAVAIL RÉCOMPENSÉ PAR L'INTÉRÊT DES VISITEURS

Chaque visiteur a pu trouver, non seulement l'information éventuellement recherchée sur un aïeul, mais aussi une richesse de documents et objets présentés sous vitrines par quelques Méziersais, trois collectionneurs, (Olivier Brucker, Michaël Tribondeau et Jérôme Aven) et le 11^e RAMA.

C'est avec une grande satisfaction que l'équipe organisatrice a constaté l'intérêt général et l'émotion des visiteurs pour cette exposition. Si elle a mobilisé une soixantaine de bénévoles sur une quinzaine de jours, six personnes y ont travaillé pendant près d'un an: Danièle Autin, Annie Cauet, Alain Coirre, Thérèse Guittier, Gérard Jourdan (logistique) et Christian Play. Cette équipe s'est totalement investie dans cet événement qu'elle voulait irréprochable. La plus grande récompense a été l'implication des enfants des écoles de Mézières et le temps passé par les visiteurs à la recherche d'informations sur un aïeul, parfois avec un peu d'émotion. Émotion également ressentie pendant la cérémonie du 11 Novembre quand Raphaël Léotard a sonné *Amazing Grace* à la cornemuse.

Certains visiteurs ont trouvé beaucoup d'intérêts aux activités de la section et devraient la rejoindre.

Informations utiles

• HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE (TÉL.: 02 99 39 36 43)

Lundi: 8 h 30 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
Mardi, mercredi, vendredi: 8 h 30 - 12 h 00
Samedi: 9 h 00 - 12 h 00

• HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE (TÉL.: 02 99 66 39 82)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi (fermé le jeudi) : 10 h 00 - 12 h 00 (relève du courrier à 11 h 45)

• INFORMATIONS PAROISSIALES

Prêtre: Père Pierre LAMBALLAIS
Tél.: 02 99 39 11 62

En cas de décès, prévenir M^{me} Denise HONORÉ - Tél.: 02 99 39 31 30

• SMICTOM (02 99 94 34 58)

www.smictom-fougeres.fr
Consignes de collecte

Collecte des sacs jaunes: mercredi.

Collecte des ordures ménagères: vendredi.
Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes, rue F. Morin et à la Polka.

• HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (TÉL.: 02 99 39 27 58)

Lundi, mardi, mercredi:
de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures
Jeudi: de 9 à 12 heures
Vendredi et samedi:
de 9 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures

• JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie dans le mois de leur seizième anniversaire. La mairie vous délivrera une attestation de recensement. Attention, ce certificat est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BEP, le Baccalauréat ou le permis de conduire). Vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

• ÉLAGAGE DES ARBRES

Les branches des arbres et des haies qui avancent sur les voies communales et chemins ruraux doivent être élagués afin de ne pas gêner la circulation routière et piétonne, et de ne pas toucher les réseaux aériens (électricité, téléphone...). L'élagage incombe aux propriétaires. Les déchets verts doivent être emportés à la déchetterie.

2019 : élections européennes

Plus que jamais les peuples de l'Europe ont besoin de s'unir pour maintenir la paix et progresser ensemble avec les valeurs humanistes. L'Union européenne (UE), même si elle est imparfaite, est un outil pour œuvrer dans ce sens. À l'approche des élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, l'Association Européenne de Liffré-Cormier (AELC) se donne pour objectif de sensibiliser et de mobiliser les citoyens pour qu'ils soient acteurs de leur avenir en déterminant par leur vote à ces élections celles qu'ils préfèrent parmi les orientations proposées par les candidats. Pour ce faire, l'ATELC propose d'intervenir dans chacune des 9 communes avec 9 thèmes différents concernant l'Union européenne afin de mieux la connaître et les enjeux qui y sont attachés. La commune de Mézières-sur-Couesnon proposera le 22 mars 2019 à 20 heures une conférence sur le thème « Les valeurs de l'Union européenne »: quelles sont les valeurs qui font de l'Europe un continent unique que le monde nous envie ?

• LE PACS

Qui peut conclure un PACS? Où et comment faire la démarche? Quels documents fournir? Toutes ces informations sont à votre disposition en mairie.

• INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les listes électorales seront maintenant gérées par l'INSEE dans un répertoire électoral unique. Les nouvelles inscriptions sur les listes se feront jusqu'au 30 mars 2019 (au lieu du 31 décembre habituellement) en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

• PROJET DE TERRITOIRE: LIFFRÉ-CORMIER 2030, ENSEMBLE ÉCRIVONS NOTRE AVENIR

Liffré-Cormier Communauté s'est engagée dans l'élaboration d'un projet de territoire. Ce projet nous concerne toutes et tous. Cette démarche interroge sur l'avenir de notre territoire et pose les éléments de réponses que nous porterons ensemble au cours des 10 à 20 prochaines années. L'emploi et l'activité économique, le logement, les transports, les loisirs, l'alimentation, la santé, l'éducation... autant de sujets qui participent à la qualité de vie au quotidien dans nos communes et qui seront à préserver demain. Parce que la réussite de ce projet commun ne se fera pas sans vous, nous vous donnons la parole. Exprimez-vous sur votre quotidien, la vision que vous avez de notre territoire, sur vos attentes, en répondant à l'enquête qui vous est proposée jusqu'au 30 janvier 2019 (disponible sur internet, en mairie ou auprès de Liffré-Cormier Communauté.) www.liffre-cormier.fr/2030

Reprises de commerce Crêperie

La crêperie du château de la Ville-Olivier a accueilli de nouveaux propriétaires M. et Mme Chatel. Ainsi qu'un nouveau nom « Le Chat Gourmand ».

Salon de coiffure

Marina Robinard a pris les commandes du salon de coiffure « À chacun son instant » coiffure hommes, femmes et enfants. Le salon est maintenant ouvert le mercredi et fermé le lundi.

Comice agricole du canton de Saint-Aubin-du-Cormier 22 juin 2019

Lycée agricole de la Lande de la Rencontre

- Concours de bovins, de chevaux
- Présentations de poneys, ânes, moutons, chèvres...
- mini-ferme
- matériels agricoles
- animations pour les enfants

Informations : Gilbert Léonard 06 82 26 76 52
leonard.gilbert@wanadoo.fr

• UN NOUVEAU SERVICE LOCAL DE COVOITURAGE

Ouestgo propose un service de covoiturage de proximité, convivial et solidaire. Trois types de services sont répertoriés : régulier, solidaire ou événementiel.

Contact : www.ouestgo.fr

ENTREPRISES

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
AVALYSIS	Expertise énergétique et diagnostic immobilier	Tél. : 02 99 39 47 67 Mobile : 06 67 40 09 26 info@avalysis.fr - www.avalysis.fr
SARL B 35 DUDOIT Franck	Ravalement neuf & rénovation	Tél. : 02 99 39 33 27 Mobile : 06 89 26 56 26
BEB CONSULTING	Rénovation d'intérieur	ZA Bellevue Tél. : 02 99 54 20 48 bebconsulting@orange.fr www.bebconsulting.fr
BERNARD TRAVAUX	Maçonnerie, rénovation, travaux publics	2 lotissement Ker Joan Tél. : 06 29 02 00 57 contact@bernardtravaux.fr
CHAPO & COUSETTE Nathalie Fosse	Création de chapeaux, petits travaux de couture Vente de lingerie fine	Tél. : 06 01 78 29 20 nathalie.fosse@gmail.com http://chapoetcousette.free.fr
C DECOR	Rénovation et décoration d'intérieur — Relookage de cuisine	Tél. : 02 99 39 37 44 cdecor35.wix.com
Transports Loïc DERTIER	Transports routiers volumineux	Tél. : 02 99 39 48 85
DESIGN Charpente	Entreprise de charpente et couverture	Tél. : 06 72 85 32 28 Tél. : 06 20 96 03 50
ETA DUPETITPRÉ	Travaux agricoles	Tél. : 02 99 39 36 23
Entreprise F2J Carrelage	Vente et pose de revêtements sols & murs	Tél. : 02 99 39 58 69 Mobile : 06 19 26 41 80
LE ROY NETT	Nettoyage tous locaux	Tél. : 06 38 97 07 93 pleroyer35@gmail.com
ETS LEFORT	Chauffage, électricité, plomberie - matériel de traite	Tél. : 02 99 39 33 44
LES FILS D'AGATHE Florence VRABELY	Travaux de couture	Tél. : 06 75 35 24 64 florence.vrabely@gmail.com
ETA LOYZANCE Jacky	Travaux agricoles	Tél. : 02 99 39 35 34
PICHARD Paul	Maître d'œuvre (constructions, extensions)	Tél. : 02 99 39 30 55
PLIHON Rémy	Fourniture et pose de menuiseries extérieures Répar. menuiseries	Tél. : 02 99 68 31 97 et 02 99 39 49 80 Mobile : 06 75 05 15 31
PRIOUL Régis Transport	Transport conteneur	Tél. : 06 84 79 18 17 regis.transport@gmail.com
PRIZÉ Jean-Luc	Menuiserie PVC - Alu	Tél. : 02 99 39 21 04 ou 06 68 30 20 37
STRUCTURE VISUELLE	Mise en pages de revues et documentations	Tél. : 02 99 39 31 59 structurevisuelle@orange.fr
TOUT'HAN'BOIS Sébastien HANTRAYE	Ébénisterie, menuiserie	Tél. : 06 77 34 98 51 sebastien.hantraye123@orange.fr
TRAVERS Raymond	Couverture neuf, entretien Démoussage - Ramonage	ZA Bellevue Tél. : 02 99 39 31 60
VERY GOOD SERVICES	Informatique à domicile Entreprise agréée par l'État	Tél. : 02 23 25 68 85 www.verygoodservices.fr

HÉBERGEMENT & SALLE DE RÉCEPTION

NOM	ADRESSE	CONTACT
Château de la Giraudais	La Giraudais (sur D 794)	Tél. : 07 85 73 76 85 s.autef@chateaulagiraudais.com

COMMERCE

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
AGRI MÉZIÈRES ZA Bellevue	Matériels agricoles, bricolage Réparation de motoculture et atelier de métallerie/soudure.	Tél. : 02 99 39 36 28 agri.mezieres@wanadoo.fr http://agrimezieres.com
LE BOUCHE À OREILLE	Bar — Tabac — Restaurant	16, Place de l'église Tél. : 02 99 39 44 02 torrecillas.pascal@neuf.fr
BRETINIÈRE Nathalie	Coiffeuse à domicile	La Gâterie Tél. : 06 12 94 65 64
À CHACUN SON INSTANT	Salon de coiffure	4 A rue de Saint-Jean Tél. : 02 23 40 85 99
COUPE TIF's Anne-Marie	Coiffeuse à domicile	Tél. : 06 78 60 55 69 coupetif-s@orange.fr
JULIEN FONTAINE	Boulangerie — Pâtisserie	4 rue de Rennes Tél. : 02 23 40 85 93
L'ÉPICERIE SAVEURS LOCALES	Épicerie — Produits locaux	4 bis rue de St Jean Tél. : 02 99 39 43 05
LE CHAT GOURMAND	Crêperie — Restaurant — Pub	Le château de la Ville Olivier Tél. : 02 99 39 36 50 www.lechatgourmand.fr

MARCHÉ LE LUNDI PLACE DE L'ÉGLISE

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
KWOUAF MOBIL	Salon de toilettage pour chiens et chats deux fois/mois	Tél. : 02 99 95 02 34 ou 06 34 95 34 98
PIZZA SWING M. Luc GÉRARD	Vente de pizzas le lundi soir de 16 h 30 à 21 h	Tél. : 06 84 27 03 80 swingpizz@gmail.com
QUEVERT Aurélien	Vente de fruits et légumes le lundi de 15 h 30 à 19 h 30	Tél. : 06 08 77 59 55

PROFESSIONS LIBÉRALES

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
ACCORD TAXIS	Taxi, transport médical assis professionnel	Tél. : 02 99 62 68 97 accord-taxis@orange.fr
CHAVET Mickael	Photographe	Tél. : 02 99 39 30 88 mickaelchavet@hotmail.com www.mickaelchavet.com
CHANTAL	Cours de couture	Tél. : 07 86 15 62 30 chantal.cours couture@orange.fr
DOUGUET Chantal	Masseur kinésithérapeute DE Cabinet ouvert dès 8 h 30	Tél. : 02 99 39 48 80 Mobile : 06 72 94 33 53
JOURAND Sonia	Infirmier DE. Soins tous les jours WE & fériés	Tél. : 06 43 43 38 96 ou 02 99 14 98 05
TAXI DU COUESNON	Agréé Sécurité sociale. 7j/7, 24h/24	Tél. : 02 99 69 89 50 06 78 54 45 67

HÉBERGEMENT

NOM	ADRESSE	CONTACT
BALLARD Gérard	1 gîte « la Seinière »	Tél. : 02 99 22 68 68
HOUEDRY René et Thérèse	3 gîtes « La Chaîne Rambourg »	
HOUSSAY Loïc	1 gîte « Les Euches »	

Mairie de Mézières-sur-Couesnon
Place de la mairie - 35 140 Mézières-sur-Couesnon
Tél.: 02 99 39 36 43 — commune-de-mezieres-sur-couesnon@wanadoo.fr
http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr
Directeur de la publication: Olivier Barbet, Maire
Conception éditoriale et graphique: Structure Visuelle
Tél.: 02 99 39 31 59 - E-mail: structurevisuelle@wanadoo.fr
Impression: Labbé, Lécousse